

République Française
 Département de Saône-et-Loire

Date de convocation : 05 avril 2025
 Date d'affichage et mise en ligne : 15 avril 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
 Présents : 10
 Votants: 11
 Pour: 11
 Contre: 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON

Représentés: Marie José BERNET par Catherine CANARD

Excusés: Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS

Absents:

Secrétaire de séance: Marie-Claude WILSON

Objet: Création de la vidéoprotection sur 4 sites au lieu-dit Le Plâtre Durand - ST AMOUR BELLEVUE au titre de la DETR 2025

La commune de Saint-Amour Bellevue, située en Saône-et-Loire, La commune ne dispose actuellement d'aucun système de vidéo protection.

Suite aux nombreuses sollicitations des habitants de la commune pour assurer leur sécurité ;

Le Conseil municipal a décidé la pose de caméras de vidéo protection au lieu-dit le Plâtre Durand afin de prévenir des actes de malveillance, aide à la résolution d'enquêtes criminelles, surveillance et contrôle à distance des zones sensibles et amélioration de la gestion des risques et de la réactivité en cas d'incidents.

Le Coût prévisionnel global HT de l'opération : 29 552.50 €

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture au titre de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DÉPENSES				
Travaux			29 552,50 €	
COÛT TOTAL PROJET			29 552 €	
Sources	Sollicitée le	Obtenue le	Montant subvention	Taux
Etat - DETR ou DSIL	10/042025		10 343 €	35 %
Etat - autre (à préciser)				%
Conseil régional				%
Conseil départemental				%
Fonds de concours (2020/2026 dével. local)				%
Autres amendes de police				%
Sous-Total financements publics			10 343 €	35 %
Fonds privés (à préciser)			€	%
AUTOFINANCEMENT (Emprunt)				%
AUTOFINANCEMENT (Fonds propres)			19 209 €	65 %
Sous-Total autofinancement			19 209 €	65 %
TOTAL FINANCEMENTS			29 552 €	100 %

Le **CONSEIL**, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 11 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOpte** l'opération de "Création de la vidéoprotection sur 4 sites au lieu-dit Le Plâtre Durand – ST AMOUR BELLEVUE", au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) **année 2025** et **ARRÊTE** les modalités de financement ;

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;

- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

- **AUTORISE** le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT



Sécretaire de séance
Marie-Claude WILSON

